



Mécanicien de tracteurs et de machines agricoles et horticoles (H/F/X)

Mobilité - Mécanique

Chef d'entreprise

Durée

3 ans

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Diplôme

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Oui



Déjà tout petit et toute petite vous jouiez avec des tracteurs et moissonneuses batteuses miniatures, ensuite vous avez migré vers Farmville et Farming Simulator ? Vous êtes toujours aussi fan de ces machines imposantes que sont les engins agricoles ? Alors pourquoi ne pas apprendre à les réparer ?

Le Mécanicien et la Mécanicienne de tracteur et de machines agricoles et horticoles effectuent les entretiens, réparent et dépannent des tracteurs, moissonneuses, remorques, bennes et d'une grande variété de véhicules de + de 3,5 tonnes. Ils possèdent de très bonnes connaissances en mécanique, en pneumatique, en hydraulique et en électricité puisqu'ils doivent intervenir sur des machines spécifiques qui utilisent ces mécanismes.

Au cours de cette formation de chef d'entreprise, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier de Mécanicien de tracteurs et machines agricoles et horticoles :

Effectuer les opérations d'entretien : vous apprenez à faire la maintenance d'un véhicule ou d'une machine, vous faites les vidanges des différents circuits, vous vérifiez et examinez les pièces en fonction de l'usure, vous vérifiez les éléments examinés au contrôle technique.

Effectuer les opérations de réparation : vous remplacez ou réparez les pièces défectueuses sur le terrain ou en atelier. Vous apprenez à utiliser correctement l'outillage et l'équipement spécifique, vous démontez et remontez des ensembles et sous-ensembles de pièces afin de les réparer ou remplacer.

Réaliser les réglages du véhicule : vous vérifiez et ajustez les réglages du moteur et de la transmission, vous apprenez à aligner les trains roulants des différents véhicules et machines, vous ajustez la pression des circuits hydrauliques, vous ajustez les suspensions...

Diagnostiquer une panne ou une anomalie : vous identifiez le type de panne, qu'il soit mécanique, électrique, électronique, hydraulique ou pneumatique. Vous identifiez les causes du problème et procédez à la réparation.

Organiser son travail : vous savez lire et interpréter la documentation technique des machines, vous préparez vos interventions pour l'entretien ou la réparation, vous entretenez votre équipement et outillage, vous respectez les mesures de sécurité.

Communiquer avec la clientèle : vous accueillez le client au garage ou le saluez quand vous vous rendez sur le terrain, vous assurez le suivi nécessaire lié aux interventions, à savoir les documents administratifs, les rendez-vous... vous assurez également la présentation de services ou de produits à la clientèle.

Les mécaniciens travaillent soit depuis l'atelier, au garage, soit sur le terrain, en dépannage. Cela peut-être chez le propriétaire, sur les champs, sur la voie publique.

Alors si vous souhaitez vous inscrire, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui propose cette formation, et vous n'êtes même pas obligé de venir en tracteur, quoi que, cela reste possible !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

de préférence via le modèle de **formation en alternance** (<https://www.ifapme.be/decouvrir-alternance>) : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 664h réparties sur les 3 années de formation ; non-rémunérées.

Ces heures de stages sont réparties comme suit :

250 heures en 1ère année

250 heures en 2ème année

164 heures en 3ème année

Cette formation mène à un métier répertorié comme « Métier en pénurie » : la demande de main d'œuvre est supérieure au nombre de candidats, vous aurez donc de nombreuses possibilités d'emploi à la suite de votre formation.

Les demandeurs d'emploi peuvent notamment profiter

d'une **prime Incitant+** (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#prime-incitant+>) en fin de formation pour adultes,

ainsi que d'un assouplissement de certaines obligations (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq#droit-assouplissement-allocation-insertion>) liées au statut de demandeur d'emploi/chômeur.

Débouché(s) métier(s)

Employé / Employée dans un garage général ou spécialisé

Mécanicien / Mécanicienne dans une entreprises possédant son propre charroi

Mécanicien indépendant / Mécanicienne indépendante

Point(s) fort(s)

Métier en pénurie (nombreux emplois + prime et assouplissement pour demandeurs d'emploi) Travail en autonomie ou en équipe

Travail en atelier et à l'extérieur (dépannage) Contact client

Finalité

Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française Certificat de connaissances de base en gestion

Aptitudes

Le Mécanicien et la Mécanicienne de tracteur et de machines agricoles et horticoles doivent posséder plusieurs qualités :

Contact humain : un contact facile et professionnel est nécessaire puisque le métier impose de nombreuses rencontres : clients, fermiers, travail en équipe, représentants, fournisseurs...

Forme physique : le métier demande une bonne condition physique puisque vous manipulez des outils et objets lourds, vous travaillez parfois en extérieur, sur le terrain, votre environnement de travail peut être bruyant.

Flexibilité : votre emploi du temps dépend de l'activité de l'atelier mais aussi des opérations de dépannage, vous devez donc vous adapter constamment. Vous êtes amené à vous déplacer chez les clients.

Esprit d'analyse : vous êtes confronté quotidiennement à des pannes, vous devez donc analyser les causes possibles des pannes en fonction des véhicules et machines afin d'apporter des diagnostic et des solutions.

Rigueur et discipline : vous manipulez des machines et outils qui peuvent être dangereux, vous intervenez sur des éléments structurels ou des éléments lourds. Vous veillez à respecter toutes les normes de sécurité mais aussi les consignes des constructeurs afin de garantir la conformité.

Polyvalence : en tant que chef ou cheffe d'entreprise, vous prenez en charge tous les aspects liés à l'entreprise, cela comprend le travail mais aussi les aspects administratifs et commerciaux.

Programme

1ère année : (niveau mécanicien d'entretien)

G06/4 Prise en charge d'un véhicule, réglementations en vigueur, ergonomie (20h)

G06/4 Entretien périodique et préventif (40h)

G06/4 Motorisation (44h)

G06/4 Electricité méca entretien, climatisation (60h)

G06/4 Circuit hydraulique (20h)

G06/4 Circuit pneumatique (20h)

G06/4 Transmission et suspension (20h)

G06/4 Direction, freinage, pneus (20h)

G06/4 Soudure, ajustage, carrosserie (20h)

G06/4 Préparation pour contrôle technique (16h)

2ème année : (niveau technicien)

G06/5 Groupe motopropulseur (28h)

G06/5 Transmission (16h)

G06/5 Direction (12h)

G06/5 Train roulant (12h)

G06/5 Système de freinage (16h)

G06/5 Système de suspension (12h)

G06/5 Système de chauffage, refroidissement et climatisation (12h)

G06/5 Électricité, électronique, multiplexage (28h)

G06/5 Système de confort et de sécurité (28h)

G06/5 Travaux d'ajustage, soudure, raccords (32h)

3ème année :

G06/6 Gérer une entreprise du secteur de la mobilité (40h)

G06/6 Gérer les opérations de l'atelier (12h)

G06/6 Gérer les opérations administratives et techniques de réception et remise des véhicules aux clients (20h)

G06/6 Gérer les opérations du magasin de pièces et consommables (20h)

G06/6 Optimiser sa présence sur le net (18h)

G06/6 Suivi projet d'entreprise (16h)

Conditions d'admission à une formation pour adultes

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles>) ;

Satisfaire à l'une de ces 3 exigences :

Soit **être titulaire du certificat d'apprentissage IFAPME** ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir l'examen pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;

Soit avoir suivi avec fruit le **2ème degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique**, ou le 3ème degré de l'enseignement secondaire professionnel et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;

Soit avoir satisfait à un **examen d'entrée**.

S'inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 octobre.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulterez.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusqu'au fin octobre**. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire à certaines formations (<https://www.ifapme.be/rentree-janvier>) pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (<https://ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent>), une **attestation d'inscription au FOREM** (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.



Perwez

Rue des Dizeaux, 6 1360 Perwez

081 39 15 00

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h à 20h

Le vendredi et samedi : de 8h à 13h

Non disponible

centre.perwez@ifapme.be

Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.